



Juin
2010

La Revue de l'APAJH 04

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



**24/25/26 juin Congrès national
Le projet associatif**

Edito

Notre association va tenir son assemblée générale ce samedi 12 juin 2010 au SESSAD La Durance de L'Escale. Ce sera l'heure de mesurer le chemin parcouru depuis la dernière assemblée générale mais aussi de tracer celui qui reste à parcourir.

Depuis notre dernière assemblée nous avons été accaparés, le mot n'est pas exagéré, par des tâches de représentation des personnes en situation de handicap, mais aussi par des tâches de gestion de nos établissements.

Notre association a été présente dans 32 commissions, départementales, régionales ou nationales ; commissions de représentation des usagers dans des instances officielles, de réflexions dans des instances ou s'élaborent de meilleures réponses aux problématiques des personnes dont nous avons la charge, dans des instances, enfin, où il s'agit de réfléchir à une meilleure manière de gérer, d'organiser, la vie de tous les citoyens et, donc, des personnes en situation de handicap.

Notre fonction gestionnaire nous a aussi beaucoup sollicités : veiller à ce que le service rendu par nos établissements corresponde aux besoins des personnes qu'ils accueillent, n'est pas toujours chose simple. Les moyens matériels et humains, la formation nécessaire, initiale et continue, l'adéquation entre les attentes des uns et des autres, attentes à structurer à l'aide du projet personnel de chaque personne dont nous avons la charge, sont autant de paramètres qui ne coulent pas forcément de source !

La vie de militant, à l'Apajh 04 comme ailleurs n'est pas un long fleuve tranquille.

Plutôt que de parler, une fois de plus de la restructuration de notre secteur, autour de la loi H.P.S.T. et des interrogations qu'elle soulève, je préfère rendre hommage, à la veille de notre A.G. à l'engagement militant de tous les bénévoles de notre association pour leur ténacité, la force de leurs convictions et la pertinence de leur réflexion, qui permettent à notre association d'avancer, malgré l'incroyable complexification des choses, malgré les menaces qui pèsent sur le monde associatif, que d'aucuns pourraient souhaiter cantonner à un simple rôle « décoratif ».

Nous pouvons encore nous réjouir de trouver dans notre système actuel, côte à côte et chacun à sa juste place, des professionnels compétents, un encadrement particulièrement qualifié et, de surcroît, militant et des administrateurs avisés et engagés.

C'est la meilleure garantie que nous pouvons offrir quant à l'assurance de la qualité dans la réalisation de la mission qui est la nôtre : le combat pour l'exercice de la citoyenneté pleine et entière, dans la mesure des possibilités de chacun et de chacune, quel que soit son handicap, quelles que soient ses aspirations.

Nous aurons à combattre, sans doute, pour que cela perdure.

Après cet hommage rendu à ceux qui, chacun à leur place, oeuvrent à l'Apajh 04 je salue, avec une très grande tristesse, la mémoire de Lydia, salariée de notre association, mais aussi administratrice pendant quelques années, et, toujours militante, militante pour une vie meilleure.

Lydia nous a quittés, vaincue par la maladie.

Femme exemplaire, sa devise était :

« toujours, et malgré tout, rester debout ».

Michel SUAREZ



APAJH 04 - 1 B Avenue du Parc - 04160 Château-ARNOUX

Tél. : 04 92 64 44 11 Fax : 04 92 64 96 16- Mel : secretariat.assoc@apajh04.asso.fr

Site internet : <http://apajh04.free.fr/>

Edité et imprimé par l'association APAJH 04 - Directeur de publication : Jean-Pierre Faurand

Le Service de suite et la liaison avec le milieu protégé

Service de suite : 17 Route du Pierraret
04160 Château-Arnoux
tél : 06 32 58 99 50

Le service est situé à l'extérieur de l'IME « La Durance », dans des locaux partagés avec le SAIP.

Deux missions caractérisent le service :

↑ *L'une consiste à accompagner les jeunes de 16 à 20 ans lors de leur mise en stage en milieu protégé (ESAT – Entreprise Adaptée) en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et plus particulièrement les éducateurs techniques qui définissent les objectifs professionnels ainsi que les éducateurs référents chargés de la mise en œuvre et du suivi des projets de chacun.*

↑ *L'autre répond à l'article 8 du décret n° 89798 du 27/10/89 relatif aux établissements médico-sociaux tels que l'IME qui énonce :*

« L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle à la sortie afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il ne se substitue pas. Il apporte son concours aux démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale. Cet accompagnement court sur une durée minimum de trois ans. »

La fonction de « suite » qui est confiée aux établissements doit leur permettre d'ajuster la formation qu'ils dispensent aux données d'exercice professionnel que leurs anciens élèves rencontrent par la suite ainsi qu'aux difficultés qui peuvent parfois survenir.

Cette mission spécifique est rendue complexe de par la difficulté qu'ont la plupart des jeunes adultes à solliciter « encore » les services de l'IME.

Il s'agit donc d'établir avec eux et leur famille, une relation de confiance en respectant leur « nouvelle vie » de citoyen sans trop les solliciter ni être intrusif. Ce service doit être « reconnu et identifié » par les jeunes et leurs familles avant même que la sortie ne soit prononcée

Ils doivent savoir qu'ils seront accueillis, écoutés, qu'un suivi pourra alors se mettre en place s'ils le souhaitent par une mise en relation avec les partenaires tels que :

Cap Emploi, MDPH, ATAPH, Mission locale, AME, SAIP, ESAT, E.A., AEMO, CMS, Assistante Sociale de Secteur ...

Un éducateur spécialisé de l'IME « La Durance » anime le service sous la responsabilité de la direction et du chef de service éducatif .

Dominique FOURGEAUD

IME : Institut Médico Educatif

SAIP : Service d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

EA : Entreprise Adaptée

Cap Emploi : Le réseau Cap Emploi occupe une place centrale dans le dispositif d'insertion des personnes handicapées, en assurant les missions spécifiques de préparation, d'accompagnement des parcours et d'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Les missions du réseau Cap Emploi et l'expertise de ses collaborateurs constituent un appui technique à la disposition de l'ensemble des partenaires de l'insertion

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Mission locale : La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

ATAPH : Association Tutélaire des Alpes de Haute Provence

AME : Aide à la Mobilité pour l'Emploi

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert

CMS : Centre Médico Social

Claude ROSANO



EXPOSE
à
LOU
JAS

Premier chef de cuisine, il y a quelques années de ça, à l'IME La Durance, ce qui lui a permis, entre autres, de former l'actuel directeur de l'entreprise adaptée Lou Jas, Claude Rosano a bouclé la boucle en venant exposer au restaurant d'application de Lou jas.

Discret, mais toujours fidèle en amitié, il a tenu à rendre hommage à son maître et ami René Pourcin.



Quand la lecture vient à la rencontre des personnes en situation de handicap

Créée en 1993 dans notre département, la bibliothèque sonore « Marie France » propose gratuitement un choix d'ouvrages numérisés et comme le dit une célèbre BD, elle s'adresse aux jeunes de 7 à 77 ans voir plus si affinité !

Réservée jusqu'à ce jour aux déficients visuels, l'agrément de l'association vient d'être étendu *aux personnes handicapées moteurs qui ne sont pas en mesure de tenir physiquement un livre.*

Riche de 800 ouvrages enregistrés depuis sa création, l'association Manosquine partenaire des 120 bibliothèques réparties à travers le territoire national, est maintenant en mesure « d'importer » des livres enregistrés par les autres bibliothèques, ce qui représente un potentiel de 350 000 ouvrages.

L'utilisation de ce service est très simple, la personne souhaitant recevoir des livres s'inscrit gratuitement, sans même avoir à se déplacer (lettre - téléphone - courriel) et recevra en retour le catalogue des ouvrages disponibles. La circulation des livres s'effectuant ensuite en franchise postale

Ces livres enregistrés sur CD audio et mp3, peuvent ensuite être écoutés par le biais d'un lecteur de CD.

La nouveauté réside dans l'arrivée sur le marché d'un appareil de lecture portable « Victor » au format MP 3, spécialement conçu pour les mal voyants, mais le prix reste encore élevé, de l'ordre de 340 €.

L'association en a acheté un certain nombre mais ses finances ne lui permettent pas de pouvoir en mettre à disposition de tous ses audio lecteurs !



Qui dit audio lecteur dit aussi donneur de voix pour la mise sur CD. Un donneur de voix c'est une personne qui va recevoir un logiciel adapté délivré par l'association, qui va l'installer sur son PC, et va lire un livre sur ses moments de temps calme. Pour être parfaitement opérationnel l'association dispense la formation nécessaire.

La bibliothèque sonore animée par 8 personnes et une vingtaine de donneurs de voix ne peut survivre que, grâce à l'aide annuelle de donateurs, la cotisation demandée aux donneurs de voix s'élevant à 3 € par an. Il est évident que les personnes prêtes à donner leur voix sont les bienvenues.

Contact : Bibliothèque sonore -
12 place des marchands - BP - 04104 - Manosque -
Tel : 04 92 87 85 32

Courriel : jacto@azur-multimedia.fr

site : <http://www.bibliotheque-sonore-04.org>

Michel Paume

Assemblée générale de l'APAJH 04

Samedi 12 juin 2010
9h au SESSAD La Durance
Route Napoléon - L'Escale

Première partie

Débat préparatoire à la journée d'étude précédent le congrès de la Fédération sur le thème : **Le projet associatif**

Deuxième partie

- Approbation du procès verbal de l'AG du 13/06/2009
- Rapport moral du président
- Compte rendu d'activité de l'association
- Bilan financier de l'association
- Rapports du commissaire aux comptes et de la commission de contrôle
- Renouvellement de la commission de contrôle
- Délégations diverses
- Fixation de la part départementale de la cotisation 2011
- Entrée du président de l'association « Les Lavandes » au CA de l'APAJH 04
- Nouvelle adresse du siège social
- Divers

Samedi 24 avril 2010 à Sainte-Tulle Assemblée Générale constitutive de l'Union Régionale APAJH de la région PACA



Avec la participation des délégués des associations départementales de la région et un représentant de l'Association Les Lavandes d'Orpierre



**Lundi 14 juin, ça y est !!!
Début des travaux
de l'IME La Durance !**



La commission travaux étudie les propositions des entreprises à l'appel d'offres relatif aux travaux de l'IME



L'équipe de direction des Lavandes et de l'APAJH 04 travaillent à la préparation de la restructuration de l'établissement Les Lavandes

SOMMAIRE :

page 1 : édito
page 2 : le service de suite ; Claude Rosano expose à Lou Jas
Page 3 : lecture et

handicap ; AG APAJH 04 ; AG constitutive de l'URAPAJH PACA
page 4 : travaux à l'IME ; réalisations, expositions de élèves de l'IME

IME La Durance

Réalisation et expositions des travaux des élèves

Écriture et réalisation d'un album

« Que fait le loup dans le canal ? »

Les panneaux réalisés en arts plastiques ont permis d'illustrer le récit construit en correspondance entre deux classes. Le partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) a insufflé le thème du canal.

Les panneaux et l'album ont été exposés à la médiathèque de Château-Arnoux Saint-Auban du 19 au 23 mai dans le cadre des « journées nature » organisées par la communauté des communes.

Concours des lettres d'amour

Les lettres écrites en classe ont été présentées au jury dans les enveloppes réalisées en atelier d'arts plastiques à partir de papier de récupération.

Deux de nos élèves ont gagné un prix « coup de cœur » du jury.

Les lettres et les enveloppes seront exposées à la médiathèque du 9 au 11 juin dans le cadre d'une exposition regroupant les différents travaux de toutes les écoles de la commune ayant travaillé avec l'artiste Wilfried Isnard au cours de l'année scolaire 2009/2010.

Ces travaux s'inscrivent dans le projet de classe 2009/2010 : environnement et arts plastiques :

« La marque de l'homme dans l'environnement »

C'est la poursuite du travail initié lors de la précédente année scolaire.

Les aspects notionnels traités en classe ont été étayés d'expériences concrètes, de manipulations, de visites, d'ateliers d'arts plastiques... supports pour engager les jeunes dans une démarche globale de réflexion, une culture commune et dans un chantier sur la trace écrite : affichages, exposition à la médiathèque de Château Arnoux.

Les travaux ont porté sur :

1 Les aménagements créés par l'homme et leurs conséquences sur l'environnement : L'eau domestiquée : Le canal de Manosque (thème de travail avec le CPIE) ; lecture de paysages.

2 Les déchets : - Les déchets : Consommation et production de déchets (ménagers, CO2..) à l'échelle de l'individu et de façon collective (les déchets industriels : pollutions atmosphériques et des sols...). - Valorisation des déchets : recyclage, réutilisation... : participation aux journées régionales de l'environnement et fabrication de cartes postales avec des déchets en partenariat avec La Poste ; projet Arts Plastiques de réutilisation de déchets avec un artiste.

Ce projet a permis de travailler des compétences scolaires des cycles 2 et 3, mais il a permis aussi également de travailler d'autres compétences plus spécifiques à l'enseignement spécialisé : - Rencontrer des jeunes et des adultes hors de l'établissement médico-éducatif - Se familiariser avec d'autres lieux, d'autres fonctionnements (médiathèque..) afin d'en faciliter l'accès en autonomie ultérieurement... - Prendre confiance en soi (être fier du travail exposé)....

Extraits de la communication de Corinne Mas et Nathalie Satre enseignantes à l'IME la Durance.